



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Aerosol) Cristal

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT (Aerosol) Cristal

DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

NO DE PRODUIT : A86-7

UTILISATION Produit lave-glaces

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Extrêmement inflammable.

CLASSIFICATION (1999/45) F+;R12.

### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
2-BUTOXYÉTHANOL	203-905-0	111-76-2	1-5%	Xn;R20/21/22 Xi;R36/38
BUTANE	203-448-7	106-97-8	30-60%	F+;R12
NITRITE DE SODIUM	231-555-9	7632-00-0	< 1%	O;R8 T;R25 N;R50
PROPANE	200-827-9	74-98-6	5-10%	F+;R12
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	5-10%	F;R11 Xi;R36 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

### 4 PREMIERS SECOURS

#### INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

**(Aerosol) Cristal****PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion.

**RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES**

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. **EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE !**

**RISQUES PARTICULIERS**

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Gaz nitreux (NO<sub>x</sub>).

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE****PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Éliminer toute source d'ignition.

**PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE**

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

**8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
2-BUTOXYÉTHANOL	VLEP	20 ppm	98 mg/m <sup>3</sup>	50 ppm	246 mg/m <sup>3</sup>	D
BUTANE	VLE	800 ppm	1928 mg/m <sup>3</sup>			
PROPANE		Asphyxiant		Asphyxiant		
PROPANE-2-OL	VLEP	400 ppm	997 mg/m <sup>3</sup>	500 ppm	1248 mg/m <sup>3</sup>	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

D = Absorption de peau.

**DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS**

WEL = Workplace Exposure Limits

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION****CONDITIONS D'UTILISATION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

**MESURES D'INGÉNIEURIE**

Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE**

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

**PROTECTION DES MAINS**

Utiliser des gants de protection en: Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

## (Aerosol) Cristal

### PROTECTION DES YEUX

Sans objet.

### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

### MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Aérosol Liquide clair
COULEUR	Vert
ODEUR	Odeur de citron
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	935 g/litre

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé. Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Chocs et dommages physiques.

### CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

### MATIÈRES À ÉVITER

Alcalis forts. Oxydants forts.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Gaz nitreux (NO<sub>x</sub>).

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### INHALATION

Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.

### INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

### CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

### CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

### MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles.

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### ÉCOTOXICITÉ

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

### DÉGRADABILITÉ

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleins, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

### MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**(Aerosol) Cristal**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AEROSOLS		
NO. UN ROUTE	1950	N°CLASSIFICATION ADR	2.1
CLASSIFICATION ADR	Classe 2.1 Gaz inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	#
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	2.1	NO CEFIC TEC(R)	20G5F
NO. CLASSE RID	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE RID	#
NO. UN MER	1950	CLASSE IMDG	2.1
NO. DE PAGE IMDG	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	#
EMS	F-D, S-U	POLLUANT MARIN	Non.
NO. UN, AIR	1950	CLASSE AIR	2.1
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	#		

### 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

#### ÉTIQUETAGE



Extrêmement inflammable

#### PHRASES DE RISQUE

R12 Extrêmement inflammable.

#### CONSEILS DE PRUDENCE

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S51 Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

P13 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

### 16 AUTRES INFORMATIONS

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 18/03/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1  
GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 4

#### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R12	Extrêmement inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R25	Toxique en cas d'ingestion.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.